

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN
GRANDET Stéphanie
05.55.81.48.91
stephanie.grandet@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé(e) de 16 au 29 ans révolus (ou 15 ans et avoir terminé le cycle de 3ème) Etre motivé(e) par l'alternance Avoir suivi le cycle de 3ème

Prérequis pédagogiques :

Voie d'accès à la certification - Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant - Après un parcours de formation continue - En contrat de professionnalisation - Par candidature individuelle - Par expérience - En contrat d'apprentissage Conditions d'inscription à la formation : Avoir un état de santé compatible avec le secteur du paysage, Se présenter aux tests de positionnement et à l'entretien individuel, Compléter un dossier de candidature.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Ce diplôme permet d'accéder au statut d'ouvrier du paysage assurant les opérations techniques d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou terrains de sport.

Contenu et modalités d'organisation

Formation pratique et théorique : La formation permet l'acquisition de savoirs et savoir-faire rattachés à autant de situations de travail locales. Elle est découpée en 7 blocs de compétences et alterne entre périodes en centre et périodes en entreprise. Capacités générales = 3 blocs Bloc 1 - UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux - Prendre position dans une situation à caractère social et civique - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante Bloc 2 - UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - S'exprimer à travers une réalisation personnelle Proposer des améliorations pour optimiser le travail lors des chantiers - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel L'apprenant choisi un thème parmi les propositions suivantes et travaille ce sujet : Aménager et entretenir un espace de phyto-épuration sanitaire ou Constituer, reconstituer et entretenir une haie bocagère ou Aménager et entretenir un espace semi-naturel de préservation de biodiversité en gestion différenciée (éco-pastoralisme, renouveau écologique, passage ou gîte à faune sauvage, gestion des eaux pluviales contre l'inondation...) ou Aménager et entretenir une composition ornementale économe en ressources ou Aménager et entretenir un espace pour baignade avec filtration biologique (phyto-épuration) ou Aménager et entretenir un milieu dégradé, restauré à l'aide du génie végétal (friche industrielle, zones fortement érodées ou polluées...) Bloc 3 - UCG 3 : Interagir avec son environnement social - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication - S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif Capacités professionnelles = 4 blocs Bloc 4 - UCP4 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager - Entretien la végétation - Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères Bloc 5 - UCP5 - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager - Réaliser des travaux de mise en place des végétaux - Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères Bloc 6 - UCP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

CAP agricole jardinier paysagiste - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Brevet professionnel "travaux paysagers" ; BAC PRO Aménagements paysagers ; Certificats de spécialisation

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00336887	du 01/09/2023 au 07/07/2025	Ahun (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	
00426877	du 01/09/2024 au 01/07/2026	Ahun (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	
00521444	du 06/10/2025 au 31/08/2027	Ahun (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	